

Le Service des arts cambodgiens
mis en place par George Groslier
Genèse, histoire et postérité, 1917-1945

GABRIELLE ABBE

Résumé

Cette thèse propose une réflexion sur la patrimonialisation du Cambodge artistique et archéologique à l'époque coloniale, à travers l'étude du Service des arts cambodgiens. Sous l'apparence d'un sujet d'histoire coloniale classique, elle offre un nouvel éclairage aux relations de pouvoir qu'entretiennent la haute société cambodgienne du premier xx^e siècle et les administrateurs coloniaux, et souligne une étonnante convergence idéologique entre le Palais royal et l'administration coloniale, autour du thème du déclin cambodgien et de l'âge d'or angkorien.

Mots-clés : Cambodge – Angkor – Patrimoine – Arts indigènes – Musées – George Groslier.

Abstract

The 'Service des arts cambodgiens' organized by George Groslier. Origin, History and Posterity (1917-1945)

This Ph. D. discusses the patrimonialization of artistic and archaeological Cambodia during the colonial period, through the study of the Service des arts cambodgiens. Under the guise of a classical colonial history subject, it sheds new light on the power relations between the Cambodian high society of the first 20 th century and the colonial administrators, and underlines an astonishing ideological convergence between the Royal Palace and the colonial administration, based on the theme of Cambodian decline and the Angkorian golden age.

Keywords : Cambodia – Angkor – Patrimony – Indigenous Arts – Museums – George Groslier.

Au moment où le musée national du Cambodge et l'université royale des Beaux-Arts célèbrent à Phnom Penh leur centenaire¹, cette thèse revient sur l'histoire de ces institutions, à travers l'étude du Service des arts cambodgiens, créé par George Groslier en 1917 et inauguré en 1920². Regroupant une école d'art, un musée et des corporations d'artisans, ce Service fut pendant près de trente ans – jusqu'en 1945 – l'instrument de la « rénovation des arts cambodgiens », théorisée par George Groslier et soutenue par l'administration coloniale.

La thèse s'attache à comprendre comment, au-delà des discours, la politique coloniale de gestion du patrimoine artistique et archéologique du Cambodge s'articule avec la société cambodgienne et les différentes instances coloniales en présence. Elle éclaire le fonctionnement du Service des arts, qui s'appuie sur les réseaux palatiaux des ateliers royaux et exalte un âge d'or angkorien dont la vision trouve un écho dans les milieux palatiaux et coloniaux. Si l'entreprise de George Groslier semble marquée de l'empreinte de sa doctrine, elle s'insère néanmoins dans un faisceau d'initiatives françaises et cambodgiennes qui invitent à relativiser sa singularité. L'intention de cette recherche était double : dépasser une vision coloniale de cette histoire en s'intéressant au point de vue cambodgien, et

¹ Créé en 1918, installé en 1919 et inauguré en 1920, le musée du Cambodge a suscité depuis 2018 plusieurs projets de célébration. La cérémonie d'inauguration du musée eut lieu le 23 avril 1920. Pour des raisons liées à la pandémie actuelle, la célébration du centenaire de cet événement n'eut lieu au Cambodge qu'en avril 2021, pour les 101 ans.

² Cet article est le compte rendu d'une thèse de doctorat soutenue par Gabrielle Abbe le 23 mars 2018, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, intitulée « Le Service des arts cambodgiens mis en place par George Groslier : genèse, histoire et postérité (1917-1945) » (2 vol., 678 p.), sous la direction de Hugues Tertrais (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Le jury était en outre composé d'Éric Bourdonneau (EFEO), Alain Forest (université Paris-Diderot), Robert Frank (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Pierre Singaravélou (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Ashley Thompson (SOAS).

ne pas réduire l'action de George Groslier à sa vision personnelle. Le choix des sources ainsi que l'approche problématique témoignent de cet objectif.

Le programme de « rénovation des arts cambodgiens » qui préside à la création du Service des arts par George Groslier en 1917 découle d'un constat : les traditions artistiques du Cambodge, en déclin depuis la chute d'Angkor aux XIV^e-XV^e siècles, seraient désormais, au début du XX^e siècle, menacées de disparition. Pour enrayer ce processus, accéléré selon lui par le contact européen, George Groslier prône un retour à une prétendue pureté originelle des arts khmers. Son programme exalte un art d'origine angkorienne qui aurait connu son apogée au XII^e siècle et propose de s'inspirer des formes classiques (présentées au sein du musée) pour créer, via l'École des arts, un nouvel art khmer « régénéré ». Mais les arts qu'il entend rénover, s'il les qualifie « d'universels », sont en réalité des arts de tradition palatiale. Comment expliquer qu'une entreprise coloniale fasse la promotion d'un art de cour, semble exalter la période précoloniale et critiquer les conséquences néfastes du contact de la société cambodgienne avec la modernité européenne ? Le questionnement au cœur de ce travail de recherche concerne ainsi les modalités de la reprise d'une prérogative royale au profit d'une entreprise coloniale française : comment ce programme s'est-il appliqué et a-t-il fonctionné, en lien avec les sociétés locales ?

La thèse considère alors deux objets, différemment traités par l'historiographie. En façade : une entreprise coloniale française, le Service des arts cambodgiens composé d'un musée, d'une école d'art, et de corporations d'artisans. Plusieurs travaux ont abordé de près ou de loin cette entreprise et le programme de George Groslier³. S'ils ont permis de mettre en valeur de riches matériaux et traitent de l'un ou l'autre des organes du Service des arts, aucun d'eux n'a envisagé celui-ci dans son ensemble et

³ Ingrid Muan, *Citing Angkor : The 'Cambodian Arts' in the Age of Restoration. 1918-2000*, Columbia, non publiée, 2001 ; Simon Delobel, *Éléments pour l'histoire des musées du Cambodge, du Laos et du Vietnam*, mémoire de D.R.A., École du Louvre, Paris, 2005 ; Penny Edwards, *Cambodge. The Cultivation of a Nation, 1860-1945*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2007.

ses multiples dimensions, aucun ne s'est interrogé sur les modalités concrètes de sa mise en œuvre. Par ailleurs, l'action de George Groslier a souvent été présentée comme la concrétisation d'une vision personnelle⁴, ce qui ne permettait pas la prise en compte de son contexte d'élaboration. Le deuxième objet de cette thèse est ce sur quoi s'appuie le Service des arts, à savoir une base cambodgienne composée d'artisans et d'ateliers. Or ceux-ci n'ont jamais été étudiés. Le personnel cambodgien de l'École et du musée, l'organisation et la production des Corporations d'artisans demeuraient de ce fait presque inconnus.

Devant cette lacune, ce travail tente alors de répondre au décentrement des études et à la prise en compte de la vision autochtone de l'histoire, auxquels invitent de nombreux travaux depuis ceux de Denys Lombard sur les aires culturelles⁵, et d'envisager la part cambodgienne dans le développement du Service des arts. Empruntant au champ de l'histoire culturelle des relations internationales, aux travaux sur la construction des savoirs coloniaux et le développement des sciences à l'époque coloniale⁶, cette thèse s'inscrit toutefois dans le champ disciplinaire des études khmères qui invitent à sortir d'une problématique d'histoire coloniale et à replacer le moment colonial dans l'histoire longue du Cambodge. La thèse s'est ainsi nourrie de travaux relatifs au Cambodge, parfois éloignés du terrain colonial⁷, et exploite notamment un acquis du renouveau de l'historiographie

⁴ Ingrid Muan, *Citing Angkor...*, *op. cit.* ; Caroline Herbelin, « Deux conceptions de l'art en situation coloniale : George Groslier (1887-1945) et Victor Tardieu (1870-1937) », *Siksacakr, Journal de recherche sur le Cambodge*, n° 12-13, 2010-2011, p. 206-218.

⁵ Denys Lombard, *De la vertu des aires culturelles et de celle des aires culturelles asiatiques en particulier*, IIAS, Leyde, 1994.

⁶ Pierre Singaravélou, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011 ; *L'École française d'Extrême-Orient ou l'institution des marges (1856-1956)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁷ En particulier des travaux de Grégory Mikaelian, Jacques Népote, Céline Chesnel, Suppya Nut et Ashley Thompson.

post-angkorienne, à savoir le thème d'une nostalgie d'Angkor au sein des élites palatiales. Il convenait de rappeler qu'à rebours de l'idée selon laquelle le mythe d'Angkor aurait été inventé par les Français, plusieurs études montrent que celui-ci, associé à l'idée de déclin, se retrouve à différentes époques dans le système culturel des élites khmères. La thèse s'appuie sur certains de ces travaux, qui posent les jalons tout en rappelant que cette histoire reste à écrire⁸.

Outre le terrain cambodgien, cette étude aborde le thème de la patrimonialisation à l'époque coloniale et de l'exploitation du patrimoine comme élément majeur de la construction d'une identité nationale. Elle s'est ainsi nourrie de travaux portant sur diverses aires géographiques et envisageant sous un angle culturel l'histoire de la colonisation et l'émergence des discours nationalistes et anti-impérialistes⁹.

Ce positionnement historiographique impliquait la constitution d'un corpus d'archives imposant, qui présentait une double difficulté : l'éclatement des fonds en différents centres d'archives en France et au Cambodge, et le caractère lacunaire des sources disponibles pour faire valoir la part cambodgienne de cette histoire. En effet, si les Français sont peu nombreux au sein du Service des arts, ils dominent néanmoins les sources. Les dizaines de Cambodgiens, moniteurs ou chefs d'ateliers, élèves ou personnels de l'École et du musée, n'apparaissent presque jamais. Leurs voix ne se font pas entendre dans les documents, dont il faut dès lors

⁸ Grégory Mikaelian, « Le passé entre mémoire d'Angkor et déni de Longvek : la conscience de l'histoire dans le royaume khmer du XVII^e siècle », in Nasir Abdoul-Carime *et al.*, *Le passé des Khmers*, Berne, Peter Lang, 2016, p. 167-212 ; « L'idée de déclin et de renaissance du Cambodge à l'époque moyenne » [en khmer], *Udaya*, vol. 13, 2015, p. 35-45.

⁹ Voir par exemple : Sophie Dulucq, Colette Zytnicki, « La colonisation culturelle dans l'Empire français », dossier thématique, *Outre-mers*, t. 94, n° 356-357, 2007 ; Romain Bertrand, Hélène Blais, Emmanuelle Sibeud (dir.), *Cultures d'empires. Échanges et affrontements culturels en situation coloniale*, Paris, Karthala, 2015.

exploiter les manques et les silences. Au sein même des documents coloniaux, l'omniprésence de George Groslier entraîne un effet de loupe surévaluant à la fois son importance et celle de son discours, ne laissant que peu de place à d'éventuelles contradictions.

Ce travail de thèse repose sur l'étude de plus de 300 dossiers d'archives comprenant les rapports de fonctionnement et les statistiques du musée, de l'École et des Corporations, la correspondance entre le Directeur des arts, la Résidence supérieure, le Gouvernement général, l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et le ministre du Palais, mais aussi des archives produites à l'occasion de manifestations ponctuelles comme les expositions coloniales, ainsi que des correspondances privées inédites ou les archives administratives et scientifiques de la Conservation d'Angkor. Il s'agissait par ailleurs d'étudier la littérature foisonnante consacrée par George Groslier à son programme de rénovation artistique, à sa définition des arts khmers, à sa doctrine. Les centaines de pages d'articles, de rapports et de notes qu'il a publiées ou adressées à l'administration, jamais explorées en totalité, ont permis de comprendre le rôle de chacun des éléments constitutifs du Service des arts dans sa perspective de « rénovation ».

Le travail final présente un plan en deux parties, constituées chacune de trois chapitres.

La première partie, consacrée à la genèse du Service des arts, permet de répondre aux questions sur les modalités du programme de Groslier. À l'échelle locale, ce projet s'insère dans un milieu palatial et colonial dont l'étude vise à montrer qu'ils partagent peut-être, pour des raisons différentes, une même vision, créant un contexte favorable à l'élaboration d'un programme de renaissance angkoriennne sous l'égide du Protectorat. L'importance de la référence à Angkor dans cette vision nous amène à considérer dans un deuxième temps, à un niveau plus général, le poids du patrimoine khmer dans l'entreprise coloniale française au Cambodge, en étudiant les volets économiques et politiques de sa mise en valeur. Élargir la focale à l'échelle de l'Indochine et même du Maroc permet ensuite de rappeler que le programme de Groslier, s'il s'imprègne de la vision

personnelle de celui-ci, s'insère surtout dans la politique d'association prônée par Albert Sarraut, ce qui permet de relativiser sa singularité.

La seconde partie est consacrée à la mise en œuvre concrète du programme. S'attarder sur la définition que donne Groslier du patrimoine khmer, sur son constat et sa doctrine permet de saisir les grandes lignes de son programme théorique et la façon dont il est mis en application au sein du Service des arts. Le patrimoine ainsi défini fait l'objet d'une protection paradoxale, au sein de laquelle Groslier, directeur des arts et délégué de l'EFEO, joue un rôle important. Venant en complément de la protection du patrimoine, la promotion de celui-ci se fait grâce à la Direction des arts, véritable pivot du Service des arts, à la tête duquel Groslier reste plus de vingt-cinq ans. L'étude prend fin à la mort de George Groslier en 1945, mais un épilogue ouvre des pistes de réflexion concernant l'histoire du Service des arts entre 1945 et 1966, date à laquelle un conservateur cambodgien accède à la direction du musée.

S'appuyant sur des sources d'une grande richesse, peu voire non exploitées jusque-là, cette thèse donne à voir la mise en œuvre concrète de la politique culturelle de la France au Cambodge à travers l'une de ses figures emblématiques. Révélant l'importance du Service des arts, elle l'inscrit dans un réseau d'acteurs en étudiant ses interactions non seulement avec les instances dirigeantes coloniales, l'EFEO, mais aussi le Palais. Il en ressort plusieurs éclairages, sur l'hétérogénéité des milieux coloniaux et les difficultés d'application d'une politique culturelle commune ; sur la place cruciale de la base cambodgienne du Service des arts, qui invite à relativiser le rôle du personnel français et à prendre en compte la dimension locale de cette histoire. L'étude pointe surtout une étonnante convergence idéologique entre le Palais royal et l'administration coloniale, autour du thème du déclin cambodgien et de l'âge d'or angkorien, qui permet de donner un nouvel éclairage aux relations de pouvoir qu'entretiennent la haute société cambodgienne du premier XX^e siècle et les administrateurs coloniaux.